

ACCEC /
CCSTA

**FAITS
SAILLANTS:**

Prix Justice 1
James Higgins

Sondage sur 1
les services
aux membres

Congrès /AGA 1
2013 à
Winnipeg

L'ACCEC lan- 2
ce bientôt une
campagne de
collecte de
fonds

Loi canadienne 2
sur les
organisations
à but non
lucratif

Cause en Cour 3
suprême: le
Collège Loyola

Journée mon- 3
diale pour
l'éducation
catholique

Congrès, 3
conférences et
réunions à
venir

Faits saillants

Conseil d'administration

FÉVRIER 2013

Gagnant du prix Justice James Higgins

Le conseil a accordé le prix Higgins 2013 à Greg McNally. Les détails de la carrière exceptionnelle de M. McNally seront bientôt affichés sur la page web de l'ACCEC.



Félicitations à Greg McNally pour cet honneur bien mérité! M. McNally sera honoré lors de l'AGA 2013 de l'ACCEC à Winnipeg.

Sondage sur les services aux membres

L'ACCEC a préparé un sondage en ligne sur les services aux membres dans le but d'obtenir des suggestions sur les moyens de mieux vous servir. Les membres recevront ce sondage sous peu.



Congrès/AGA de l'ACCEC à Winnipeg



CCSTA/ACCEC 2013
Winnipeg, Manitoba

Le congrès/AGA de Winnipeg promet d'être excellent. Le programme et les activités connexes en offriront pour tous les goûts. Soyez des nôtres du 6 au 8 juin 2013!

Pour plus de détails et pour s'inscrire, consultez le site [Congrès/AGA 2013](#).





Vivifiés par la parole de Dieu et notre tradition, nous veillons à promouvoir et à protéger le droit à l'éducation catholique au Canada. Nous parlons d'une même voix.



Visitez [le site de l'ACCEC](#) et ajoutez votre adresse électronique à notre banque de données pour rester au courant des développements en éducation catholique au Canada.

L'ACCEC lance une campagne de collecte de fonds



Le conseil d'administration de l'ACCEC a commandé à M. Lou Rocha une étude sur les options de financement pour le fonds de dotation Toonies for Tuition. Suite à l'étude de son rapport, le comité des congrès et des finances a demandé un rapport complémentaire plus détaillé. Le plan proposé a été adopté lors d'une rencontre du conseil.

Il s'agit du lancement d'une nouvelle campagne en septembre 2013, selon une approche « frère et sœur » destinée à rapprocher l'école et la communauté à travers le pays, et qui mettra l'implication des élèves au premier plan.

On développera une page web distincte, et on intégrera la technologie appropriée à ce plan de financement.

L'objectif pour la première année est de faire passer les dons des 35 000\$ actuels à 100 000\$ en 2013-2014.

« Il s'agit d'un plan ambitieux, » dit M. Ted Paszek, président de l'ACCEC. « Il faut encore investir pour compléter notre planification et mettre la nouvelle campagne sur pied. Cependant, nous croyons que le fonds de dotation en bénéficiera et que nous pourrions aider un plus grand nombre de familles qui désirent fréquenter l'école catholique. »

Les détails de ce plan seront disponibles sur le site web de l'ACCEC.

Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif

L'ACCEC doit réviser ses statuts pour se conformer à la nouvelle loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Nous avons obtenu les conseils juridiques nécessaires à cette transition qui doit être complétée d'ici le 17 octobre 2014. En cas de non-respect de cette échéance, l'ACCEC serait dissoute.

Tout au long de ce processus, nous aurons besoin de l'approbation de nos membres. Cette question sera à l'ordre du jour de l'AGA à Winnipeg. Plusieurs organisations, dont l'ACCEC, font face à des dépenses considérables pour se conformer à cette nouvelle loi.





Cause en Cour suprême: le Collège Loyola

Le conseil a reçu les détails de cette cause liée à une situation antérieure qui s'était déroulée au Québec, et pour laquelle l'ACCEC avait le statut d'intervenante. La question en litige est la suivante : le gouvernement du Québec a-t-il le droit d'exiger la tenue d'un programme obligatoire d'Éthique et de culture religieuse dans une école catholique privée, le collège Loyola de Montréal.

Le collège Loyola a demandé l'autorisation d'interjeter appel en Cour suprême pour faire renverser la décision d'un tribunal de première instance qui avait statué en faveur du gouvernement.

Après avoir discuté de la situation avec les représentants des provinces où l'enseignement catholique est subventionné, l'ACCEC a décidé de ne pas demander le statut d'intervenante à ce stade.

“Enlived by the Word of God and our tradition, we promote and protect the right to Catholic education in Canada. We speak as one.”

Journée mondiale pour l'éducation catholique, le 9 mai 2013

Cette année, le thème est « You will be my witness / Vous serez alors mes témoins ». L'ACCEC créera une affiche et une déclaration sur l'apport de l'éducation catholique au Canada. Cette déclaration sera lue au parlement de chaque province et territoire.

Congrès, conférences et rencontres à venir



Veillez noter les dates suivantes dans votre agenda. Remarquez que l'AGA 2015 aura lieu pendant la seconde semaine de juin.

Réunion du comité des résolutions et des affaires politiques
Réunion du comité d'éducation, nouvelles et informations
Réunion du comité des congrès et des finances
Réunion du conseil d'administration
AGA 2013
L'Éducation catholique: un échange national
AGA 2014
AGA 2015

7 mai 2013 - conférence téléphonique
13 mai 2013 - conférence téléphonique
16 mai 2013 - conférence téléphonique
5 juin 2013 - Winnipeg, MB
6, 7, 8 juin 2013 - Winnipeg, MB
3, 4, 5 octobre 2013 - Ottawa, ON
5, 6, 7 juin 2014 - Kingston, ON
13, 14, 15 juin 2015 - St. John's, NF